

TUTORAT ADMINISTRATEURS(TRICES) THÉÂTRE

UN DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL ARCADI/CENTRE NATIONAL DU THÉÂTRE

Dans un contexte économique difficile et un secteur en pleine mutation, l'entrée dans la vie professionnelle des administrateurs(trices) est fragilisée et comporte des enjeux forts. Les administrateurs(trices), souvent isolés, sont amenés à se questionner sur leur positionnement dans la relation aux artistes, aux institutions, aux responsables de programmation. Tandis qu'ils(elles) sont sollicité(e)s sur un éventail de compétences de plus en plus large, parfois difficile à réunir. C'est dans ce cadre qu'Arcadi et le Centre national du Théâtre proposent en partenariat un tutorat administrateurs(trices) théâtre.

Objectifs

À travers l'étude des thèmes et questionnements suivants :

- › fonctions, compétences, rôles et responsabilités des principaux acteurs de la compagnie,
- › méthodes et outils de travail de l'administrateur,
- › stratégie de développement et positionnement au sein de la compagnie et vis-à-vis du secteur (partenaires, tutelles, collectivités...).

L'objectif de ce tutorat est d'accompagner des administrateurs(trices) dans leur réflexion sur leur positionnement professionnel et de consolider le binôme qu'il forme avec l'artiste qu'ils(elles) accompagnent.

Le tutorat n'est pas une formation, mais un espace d'interrogation et de confrontation des expériences professionnelles.

Public concerné

Le tutorat s'adresse à des professionnels salariés remplissant les fonctions d'administrateur ayant au minimum un an d'expérience professionnelle dans la même compagnie francilienne du secteur théâtral, textuel ou non (cirque, marionnette, théâtre d'objets...).

Cadre et déroulement

Le dispositif mis en œuvre par Laure Félix, Juliette Roëls et Nathalie Untersinger, administratrices de compagnies regroupées au sein de l'association Antenne Vitesse est basé sur l'alternance du collectif et de l'individuel afin de :

- › sortir de l'isolement en partageant d'autres expériences et en croisant les points de vue,
- › accompagner les participants dans leurs problématiques et être au plus près des situations individuelles.

Six séances collectives d'une journée (durée : 6 heures) avec l'ensemble des participants auront pour objectif d'aider à faire émerger ou à mieux cerner des problématiques qui pourront être approfondies en séances individuelles.

Chaque journée thématique se prolongera par un rendez-vous individuel (durée : 3 heures) dédié à l'étude des situations de chacun sur la base d'éléments apportés par les participants. Rendez-vous individuels dont le calendrier sera fixé d'un commun accord entre les participants et les intervenantes d'Antenne Vitesse.

Financé par Arcadi et le Centre national du Théâtre, le dispositif est gratuit pour le participant. Le groupe sera constitué de huit administrateurs(trices).

Le (la) candidate s'engage à être présents(es) sur l'ensemble des dates proposées pour les sessions collectives ainsi que, le cas échéant, pour les rendez-vous individuels.

Ce dispositif nécessite de l'investissement, une participation active et une forte disponibilité de la part des participants et des artistes qu'ils accompagnent. Un travail sera nécessaire entre chaque rendez-vous.

Insistant sur la notion de binôme, ce tutorat associe les artistes avec lesquels les administrateurs collaborent. Ceux-ci devront impérativement être présents lors des trois rendez-vous collectifs et des deux rendez-vous individuels tels que précisés au calendrier ci-dessous.

Le tutorat se déroule sur une période s'étalant de novembre 2011 à juin 2012, afin de suivre l'évolution des acquis et leur mise en pratique par les participants.

Les rendez-vous collectifs se tiendront les lundis au Centre national du Théâtre (Paris 17^e) hormis les 4^e et 6^e rendez-vous collectifs qui se tiendront dans les locaux d'Arcadi (Paris 10^e).

Thématiques abordées et calendrier

- › **Présentation du tutorat** aux administrateurs et artistes par les équipes d'Arcadi, du Centre national du Théâtre et les intervenantes

Introduction et identification des spécificités et profils des participants : le binôme artiste/administrateur
Rendez-vous collectif avec les administrateurs et les artistes, le 14 novembre 2011 : 10 h-13 h et 14 h 30-17 h 30. Suivi d'un rendez-vous individuel.

- › **Les outils de l'administrateur**

Rendez-vous collectif avec les administrateurs le 9 janvier 2012 : 10 h-13 h et 14 h 30-17 h 30.
Suivi d'un rendez-vous individuel.

- › **Répartitions des rôles et des responsabilités au sein de la compagnie**

Rendez-vous collectif avec les administrateurs et artistes le 13 février 2012 de 10 h-13 h et 14 h 30-17 h 30. Suivi d'un rendez-vous individuel.

- › **La compagnie et ses partenaires** : positionnement face au secteur professionnel

Rendez-vous collectif avec les administrateurs le 26 mars 2012

10 h-13 h : partenaires institutionnels, champs d'intervention, missions et dispositifs de soutien d'Arcadi (service théâtre et pôle ressources) et du Centre national du Théâtre

14 h 30-17 h 30 : autres partenaires de la compagnie (intervenants à définir)

Suivi d'un rendez-vous individuel.

- › **Outils de la diffusion et réflexion sur une stratégie de développement**

Rendez-vous collectif avec les administrateurs le 14 mai 2012 : 10 h-13 h et 14 h 30-17 h 30.

Suivi d'un rendez-vous individuel.

- › **Bilan du tutorat**

Rendez-vous collectif avec les administrateurs, artistes, Arcadi et le Centre national du Théâtre le 25 juin 2012
10 h-13 h et 14 h 30-17 h 30.

Modalités de sélection

Les candidatures seront examinées conjointement par Arcadi (pôle ressources et service théâtre) et le Centre national du Théâtre.

Faire parvenir :

- › le curriculum vitae et la lettre de motivation de l'administrateur,
- › un courrier du directeur artistique développant son intérêt et son engagement sur le dispositif,
- › un document synthétique apportant les éléments d'information complémentaire suivants :
 - éléments d'information sur la compagnie : date de création, projet artistique, activités, équipe, spectacles...
 - éléments d'information sur l'administrateur : modalités de collaboration avec la compagnie (ancienneté dans la compagnie, type de contrat de travail, volume horaire...) et les missions détaillées.

Date limite de réception des candidatures : 3 octobre 2011

Envoi, par mail uniquement, aux deux adresses suivantes :

karen.benarouch@arcadi.fr - emilie.lethoer@cnt.asso.fr

Réponse aux candidats avant le 17 octobre 2011

Pour tout renseignement, contactez

Arcadi – pôle ressources : Karen Benarouch

karen.benarouch@arcadi.fr - 01 55 79 00 00

Centre national du Théâtre – pôle juridique : Émilie Le Thoër

emilie.lethoer@cnt.asso.fr - 01 44 61 84 85